

gens à Ottawa, mais si la montagne ne veut pas venir à Mahomet, selon le dicton, je suis d'avis que le comité serait disposé à entreprendre le voyage. Nous avons des devoirs à remplir ici et j'ose espérer que la plus grande partie du travail du comité pourrait se faire ici. Je sais que certaines Assemblées législatives provinciales ont établi des comités chargés de l'étude de cette question.

Une partie essentielle de l'élaboration d'une constitution vraiment canadienne consisterait—et je fais appel ici, à regret, au jargon moderne—dans un dialogue révélateur, se poursuivant dans cette enceinte entre les représentants de toutes les provinces et de tous les partis. Je déplore le fait qu'il y ait eu, ici à la Chambre, si peu de dialogues de ce genre entre les représentants des divers partis et des diverses provinces, au sujet des problèmes d'importance primordiale pour les Canadiens.

Pour ma part, j'estime que des modifications s'imposent si notre constitution doit être l'expression dynamique des fondements de notre unité. Je tiens à dire sérieusement au premier ministre—il n'est pas à son siège, mais je vois certains de ses plus fidèles conseillers—qu'il aurait tort d'exhorter les députés à contribuer à l'unité du Canada pour ensuite leur refuser l'occasion de traiter de ces problèmes fondamentaux.

Trop souvent à la Chambre on nous présente des arrangements dont on a décidé à huis clos et qui ne nous offrent aucune solution de rechange. Quand on croit en la démocratie parlementaire, on doit consulter le Parlement non seulement après, mais avant l'événement. Bref, j'exhorte le premier ministre à instituer un comité parlementaire chargé de soumettre des instances au Parlement au sujet de modifications constitutionnelles nécessaires pour consolider l'unité canadienne, ou pour d'autres raisons, et d'examiner comment nous pourrions arriver à adopter une constitution véritablement canadienne, modifiable au Canada et répondant aux exigences d'un État fédéral moderne.

Permettez-moi maintenant, monsieur l'Orateur, de consacrer quelques minutes à un problème qui inquiète le monde entier, la question vietnamienne. Si j'en parle, c'est que les implications d'un conflit prolongé au Vietnam imprègnent et empoisonnent tout le domaine des relations internationales.

Partout dans le monde, on sait que ce conflit, tant qu'il dure, accumule des souffrances tragiques et peut aboutir à une page désastreuse de l'histoire de l'homme. Les opinions que je veux exprimer ce soir s'inspirent de celles qu'ont formulées d'éminents Améri-

[M. Brewin.]

cains. Elles ne traduisent aucun sentiment hostile à l'égard des États-Unis. Elles font écho aux paroles d'hommes d'Église de ce pays, d'éducateurs, de sénateurs, de savants américains, de journalistes aussi avertis que Walter Lippmann, d'écrivains et de diplomates renseignés tels que George Kennan et d'autres éminents spécialistes des affaires internationales comme Hans Morgenthau. On les retrouve également dans les éditoriaux du *Times* de New York.

Pourquoi les États-Unis sont-ils en cause au Vietnam? On a exposé deux points de vue distincts, sans doute en toute sincérité. Le secrétaire d'État, M. Dean Rusk, a dit à maintes reprises que les forces armées américaines sont au Vietnam pour protéger l'indépendance d'un État souverain contre l'agression étrangère. D'un autre côté, le secrétaire d'État à la Défense, M. MacNamara, a déclaré plus fréquemment que le but de cette guerre était de faire échec à l'agression communiste dans le Sud-Est asiatique. A mon sens, ni l'une ni l'autre de ces explications ne résistent à l'analyse critique.

Au Vietnam, il s'agit moins d'une agression étrangère que d'une guerre civile. Or, dans l'histoire, les interventions étrangères dans les guerres civiles ont toujours été des erreurs. Ce point de vue a du moins l'avantage de fournir une issue. Il pourrait conduire à l'exécution différée des Accords intervenus en 1954 à Genève, à l'intervention de forces internationales et au retrait de la force militaire des États-Unis.

Mais l'autre attitude, cherchant à contenir l'influence chinoise dans le Sud-Est asiatique, ne peut mener, à longue échéance, qu'à des conflits militaires directs avec la Chine. C'est là pourquoi certains d'entre nous accueillent avec joie cette partie de la déclaration du président des États-Unis au Congrès sur l'état de l'Union qui soulignait que les États-Unis sont disposés à accepter les principes des Accords de Genève, à reconnaître aux peuples du Vietnam le droit d'opter pour l'union de leur pays et la forme de gouvernement qui leur convient, et à retirer en temps utile les forces américaines de ce pays.

L'heure est critique. Nous accueillons avec joie, comme les peuples de bonne volonté dans le monde entier, la suspension des bombardements au Vietnam du Nord. Nous déplorons cependant que cette suspension ne semble pas avoir suscité de désir explicite, de la part du Vietcong ou du Vietnam du Nord, d'amorcer des négociations.

• (9.40 p.m.)

En l'absence d'une réponse immédiate et satisfaisante, certains milieux américains exercent de fortes pressions pour faire re-